



VIN & SOCIÉTÉ

Projet d'action d'information sur le mode de consommation responsable du vin

Objet : réaliser une action d'information sur la consommation responsable du vin, cofinancée dans le cadre du règlement européen n°3/2008 relatif à la mise en œuvre de programmes de promotion et de communication en faveur des produits agricoles originaires de l'Union européenne

Pour quelles raisons ?

Donner les clés d'une consommation harmonieuse aux consommateurs de vin

Depuis de nombreuses années, la filière vitivinicole française s'est engagée pour accompagner les nouvelles attentes des Français et des pouvoirs publics vis-à-vis de ses produits. Une dynamique citoyenne préservant l'excellence du vin : sa culture, son art de vivre et son économie.

- ✓ Évolution de la production pour répondre à une consommation toujours plus qualitative et modérée : la consommation de vin a été plus que divisée par deux depuis les années 1960 et les viticulteurs se sont recentrés sur des productions de qualité.
- ✓ Respect de la réglementation, en particulier l'encadrement de la publicité pour les boissons alcoolisées et le taux d'alcoolémie au volant.
- ✓ Participation active aux discussions avec les autorités publiques sur les questions touchant à la consommation du vin et à la lutte contre les excès, notamment dans le cadre du Conseil de Modération et de Prévention.

Concrétiser la démarche responsable de la filière vin européenne

Dans le cadre de la Stratégie de l'UE adoptée le 24 Octobre 2006 pour aider les Etats membres à réduire les dommages liés à l'alcool, la direction générale santé consommateur de la Commission européenne a demandé aux secteurs économiques des boissons alcoolisées de s'engager à participer à la prévention des risques et à la promotion de la consommation responsable.

C'est ainsi que le programme *Wine in moderation – Art de vivre* rassemble tous les membres de la filière vitivinicole européenne, ainsi que leurs entités nationales (Vin & Société en France) pour mettre en œuvre progressivement, en coopération avec les autorités nationales et d'autres acteurs, une série complète et cohérente d'initiatives : information scientifique, éducation à une consommation responsable, prévention des risques, autodiscipline du secteur.

A l'heure actuelle, des actions WIM sont mises en œuvre dans au



moins 9 états membres : France, Allemagne, Italie, Portugal,

Royaume-Uni, Espagne, Grèce, Chypre et Autriche. Ces activités varient d'un Etat à l'autre, selon le contexte national, les structures et les ressources.

- ✓ Certains EM utilisent les messages et outils de base mis à disposition sur www.wineinmoderation.eu
- ✓ D'autres EM ont adapté ces matériaux au contexte, aux activités et aux acteurs propres à leurs réalités nationales respectives
- ✓ En France : partenariat avec la Sécurité routière sur *Soufflez, vous saurez*, développement du site www.bienvvenue-a-la-moderation.fr pour les consommateurs de vin et d'un kit de promotion de la consommation responsable pour les professionnels, programme *A toi de choisir !* pour sensibiliser les jeunes adolescents aux risques alcool et lutter contre le développement du binge drinking

Travailler en partenariat avec les autorités publiques nationales et européennes

Au cours du Forum Alcool & Santé de l'UE, le 30 avril 2009, le programme *Wine in Moderation, Art de Vivre* et sa mise en œuvre ont été cités comme 1 des 5 meilleurs exemples d'engagements (sur un total de 108 engagements soumis par 60 acteurs).

Robert Madelin, DG SANCO, a soutenu : « Un programme qui allie mobilisation, développement d'une autorégulation en matière de communication commerciale et éducation à la modération pour le grand public ».

Afin d'avoir la meilleure efficacité possible, c'est en partenariat avec les pouvoirs publics que Vin & Société souhaite travailler, comme cela se fait déjà pour promouvoir l'usage de l'éthylotest avec la Sécurité routière.

Comment ?

Les représentants de la filière vin d'Espagne, d'Italie, du Portugal et de France ont témoigné de leur intérêt pour lancer un projet commun de promotion du mode de consommation responsable du vin auprès du grand public. Cette démarche est inédite et bénéficie du soutien affirmé de tous les acteurs de la filière vitivinicole française : organisations professionnelles du négoce et de la production, interprofessions régionales, toutes membres de Vin & Société.

Il s'agit d'un **programme multinational, lancé pour deux ans**. L'unité Promotion de la DG Agriculture de la Commission européenne a accueilli favorablement le projet et se montre d'autant plus intéressée qu'il s'agit d'un type d'action prévue dans le règlement n°3/2008 jamais encore présenté.

Rappel calendrier

- En octobre : appel d'offres, rédaction du cahier des charges
- En novembre : dépôt du dossier auprès de France Agrimer, décision de soutien de ce programme d'action par les pouvoirs publics
- Début février : dépôt des dossiers candidats auprès de la Commission
- Au plus tard le 30 juin : décision de la Commission